Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 53 (1917)

Heft: 34-35

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LIIIme ANNÉE

Nos 34-35
Série B

LAUSANNE
1er septembre 1917

L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis.)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *Chronique vaudoise. — Chronique genevoise. — Chronique jurassienne. — Correspondance.* — PARTIE PRATIQUE : *Leçon de choses. — Rédaction-Composition. — Récitation. — Comptabilité. — Le dessin à l'école primaire.*

CHRONIQUE VAUDOISE

Assemblée de la S. P. V. — Elle aura lieu le *samedi 15 septembre,* à Lausanne, au Casino de Montbenon, et non au temple de Saint-Laurent, comme nous l'avions annoncé d'abord. Le dîner en commun qui suivra la séance sera servi au Buffet de la Gare, dans la grande salle des vingt-deux cantons. Les collègues qui désirent y participer sont instamment priés de retourner à temps la carte qui leur a été adressée par le Comité local lausannois et de réserver bon accueil au remboursement qui leur sera présenté. Nous rappelons que la carte donnant droit au dîner ne pourra être acquise le jour de l'assemblée. Cette façon de procéder pourrait paraître un peu draconienne, mais elle est la seule pratique, si l'on ne veut pas que la caisse de la S. P. V. coure de trop grands risques.

L. G.

⁂ **Aux institutrices.** — A l'occasion de l'Assemblée générale de la S. P. V., convoquée pour le 15 septembre à Lausanne, Mesdames les institutrices vaudoises sont instamment priées d'assister la veille, soit le vendredi 14 septembre à 8 h. du soir, à la conférence donnée à leur intention par M. le Dr Muret, professeur à l'Université. Le sujet et le lieu de la conférence seront indiqués ultérieurement par une annonce de la « Feuille d'Avis ». Les institutrices de la section de Lausanne se feront un plaisir d'offrir l'hospitalité à celles de leurs collègues qui en manifesteront le désir et qui voudront bien s'annoncer jusqu'au 5 septembre à Mlle Friedli, avenue de Morges 21, Lausanne.

Messieurs les instituteurs, que la conférence pourrait intéresser y sont cordialement invités. (*Communiqué.*)

⁂ **Retraite.** — M. *Antoine Pache*, instituteur à Moudon, ancien président de la S. P. V., vient de donner sa démission, après trente années d'enseignement, à Sarzens, Villars-sur-Yens et Moudon. C'est dans cette dernière localité qu'il a

enseigné le plus longtemps (vingt ans) et qu'il a déployé la plus grande activité. Excellent musicien, connu dans tout le canton par sa magnifique voix de basse, il dirige depuis longtemps les sociétés moudonnoises de chant et d'orchestre. C'est grâce à lui qu'à maintes reprises elles ont remporté de brillants succès dans nos concours cantonaux. Il a en outre fondé une classe de violon, très fréquentée et fort appréciée.

Nos meilleurs vœux accompagnent M. Pache dans sa demi-retraite, car s'il abandonne sa classe, ce n'est pas pour se reposer complètement, puisqu'il continuera son enseignement à l'Ecole de réforme des jeunes filles, ainsi qu'à sa classe de violon à laquelle il pense donner un plus grand développement. L. G.

⁂ **Un cinquantenaire.** — M. *H. Savary*, instituteur à Sassel, vient de célébrer le cinquantième anniversaire de son entrée dans l'enseignement. A cette occasion, M. Dubuis, chef du Département de l'Instruction publique, lui a remis, au nom du Conseil d'Etat, un plateau d'argent avec dédicace et M. Durussel, syndic et président de la commission scolaire de Sassel, lui a offert, au nom de la commune, une montre en or. Plusieurs allocutions furent prononcées tant pendant la cérémonie que pendant le dîner qui suivit. L. G.

⁂ **Instituteurs retraités.** — Dans sa dernière reprise de session, le Grand Conseil a renvoyé à une commission une pétition des instituteurs actuellement en retraite, demandant à notre corps législatif une augmentation de leur modique pension.

Voici quelques extraits de cette pétition :

« Au moment, disent-ils, où fut votée la loi qui portait à 900 fr. et à 720 fr. le maximum de la pension des régents et régentes primaires, la situation se trouva tout à coup améliorée d'une façon réjouissante, et tous les intéressés en ont éprouvé une vive reconnaissance envers l'autorité qui y avait si généreusement contribué.

» Mais les temps ont changé. Par suite du renchérissement constant des denrées de première nécessité, les conditions de la vie ont pris un cararctère de gravité dont nul ne peut prévoir la fin.

» ... Nous nous permettons de rappeler que bon nombre d'instituteurs retraités sont entrés en fonctions sous le régime de la loi de 1865, avec un traitement minimum de 800 fr., plus l'écolage de 3 fr. par élève.

» Après leur retraite, quelques instituteurs ont fait et font encore des remplacements temporaires ; d'autres ont trouvé une modeste situation comme employés de bureau, etc., mais rien ne leur garantit la durée de ces nouvelles fonctions, et le moment viendra fatalement, pour tous, où l'âge et les infirmités leur interdiront toute activité.

» Il existe, d'autre part, un certain nombre de veuves d'instituteurs, réduites à vivre de la demi-pension. Ces personnes paraissent aussi mériter toute la bienveillance du Grand Conseil. »

La pétition de nos collègues retraités est absolument justifiée et nous espérons que le Grand Conseil ne tardera pas à faire droit à leurs justes revendications. Si les instituteurs en fonction n'arrivent à « nouer les deux bouts » qu'à force

d'énergie et d'économie, comment nos aînés vivraient-ils avec une pension de 900 fr. ? Problème mathématiquement impossible à résoudre. L. G.

*** † **Albert Nicole.** — Encore un de nos collègues que la rude Faucheuse vient de ravir à l'affection des siens et de ses collègues.

Durant trente ans, Albert Nicole déploya son activité dans le petit village de Cerniaz, perdu sur les hauteurs de la Broye. Breveté en 1887, Nicole, après un stage à Bex et à Prahins, se fixa à Cerniaz, et là, consciencieux, modeste, pacifique, il travailla sans relâche à l'éducation de plusieurs générations d'écoliers.

Chanteur émerite, il dirigea durant plusieurs années la *Chorale romontoise*, qui compte beaucoup d'amis dans le canton de Vaud ; et avec quelle sincérité il entonnait dans les réunions de collègues, nos chants patriotiques ! Quelle gaîté, quelle bonne humeur il répandait autour de lui, et comme nous aimions à le voir heureux, heureux de vivre et désirant que chacun fût comme lui.

Puis il rêva de se retirer avec sa compagne et son unique fillette dans sa petite maison de Seigneux. Il le pouvait, l'heure de la retraite sonnait.., il projetait de vivre là, avec ses abeilles, ses arbres, ses bois, car Nicole était un vrai « Combier » pour qui la forêt n'avait pas de secrets et qui connaissait, comme pas un, les champignons et les « *bons coins !* »

Puis, tout à coup, au mois de mai, comme un coup de foudre, la maladie l'étreignit. Notre pauvre ami lutta vaillamment, tant que ses forces le lui permirent, mais dut bientôt s'avouer vaincu. Ses dernières paroles furent pour les siens et toutes empreintes de sérénité et de paix. La « *paix* », ce *mot* résume sa vie entière. Est-il une plus belle épitaphe ?

Tout cela fut dit, auprès de sa tombe ouverte, par le délégué du district, M. Cuany, devant une foule de collègues et d'amis, accourus. A sa veuve et sa fillette, si douloureusement frappées, va notre profonde sympathie. P.

CHRONIQUE GENEVOISE

Rapport sur la marche des écoles primaires genevoises.

(*Suite.*)

Dans l'étude du *français*, les progrès notés l'an dernier, ont continué cette année. Il ne faut pas espérer d'amélioration rapide en ces matières. En fait, on surveille toujours l'acquisition de la lecture de façon à éviter la mémorisation excessive des textes et à développer la notion des formes et des sons. L'écriture marche de pair avec ces exercices. L'orthographe, l'étude pratique du vocabulaire, le français parlé, dans les leçons de choses particulièrement, la lecture et la composition sont en constant développement. La dictée préparée avec les élèves et soigneusement corrigée par eux, a repris sa valeur didactique. Quant à la grammaire, on y consacre le plus grand soin. Les exercices d'analyse grammaticale et logique sont rénovés peu à peu, en ce sens qu'on renonce aux longues colonnes d'analyse écrite pour préférer la recherche orale, et en commun, des caractères distinctifs et des relations des phrases ou des mots entre eux : ce n'est

pas à une nomenclature mais à l'intelligence de la langue qu'on s'efforce d'arriver de cette façon.

Des tendances analogues règnent dans l'enseignement de l'*arithmétique*. Par l'exemple concret, par des dessins, des graphiques, par la recherche raisonnée des solutions approximatives, on substitue au mécanisme, le travail de la pensée. L'arithmétique peut et doit être un puissant auxiliaire dans l'éducation logique : il suffit pour cela qu'on prenne le temps d'expliquer longuement les principes fondamentaux et de relier clairement entre elles ces opérations de l'esprit qui paraissent compliquées et qui sont des plus simples. Là encore, c'est la qualité du travail qui importe, et non la quantité.

On a cherché tout particulièrement à améliorer l'*écriture* par une étude plus méthodique de la calligraphie et l'introduction de nouveaux cahiers de modèles.

L'étude d'un certain nombre de *chants populaires* a été rendue obligatoire dans les divers degrés, d'accord avec les Départements de l'Instruction publique des cantons romands.

Une attention toute spéciale a été vouée à la bonne *tenue des cahiers*, à l'exécution soignée des travaux et à la correction des devoirs.

En ce qui concerne les *devoirs à domicile*, ils sont allégés dans la mesure du possible, afin d'obtenir des élèves plus de soin et plus de réflexion. Ces devoirs oraux pour les trois années inférieures, ne doivent pas dépasser un quart d'heure ; pour les autres degrés, ils peuvent atteindre 30 à 40 minutes, leçons et tâches comprises. Aucun travail n'est donné pour le lundi.

Le *cinématographe scolaire* est installé. En outre, on a pu créer divers locaux destinés aux *projections lumineuses* ; elles sont maintenant d'usage courant dans plusieurs bâtiments de l'agglomération urbaine.

A la demande de la Ligue des femmes suisses contre l'alcoolisme, le Département de l'Instruction publique a fait donner dans les écoles rurales des *conférences antialcooliques*, conformément au programme de l'enseignement primaire. Pour les élèves de la ville, ces conférences ont eu lieu à l'Aula de l'Université : c'est M. André Corbaz qui a bien voulu s'en charger. Dans la même salle, MM. E. Steinmann et le capitaine Spelterini ont fait des *conférences scientifiques* destinées aux sixièmes années et à la classe complémentaire.

Les *séances générales* du corps enseignant primaire ont eu lieu le 27 juin et le 23 décembre à l'Aula. Dans la première, M. L. Grosgurin a traité de l'enseignement de l'arithmétique et a montré comment on peut le rendre plus intuitif pour préciser dans l'esprit de l'enfant les notions concrètes que voile trop souvent la forme abstraite du nombre. Dans la seconde, Mlle A. Descoeudres a exposé les procédés qu'elle emploie dans l'éducation des enfants anormaux et qui pourraient être adoptés utilement dans les classes ordinaires. Ces procédés, extrêmement ingénieux, facilitent en particulier l'éducation des sens et le passage graduel du concret à l'abstrait en matière de calcul et de français. Ces deux séances ont été suivies avec beaucoup d'intérêt.

Les *cours facultatifs* de français, d'allemand et de dessin destinés aux fonctionnaires de l'enseignement primaire ont réuni leur nombre habituel de participants.

Le *concours d'entrée en stage* a eu lieu vers la fin de l'année seulement pour

diverses circonstances qu'on cherchera à modifier l'an prochain. Sur le très grand nombre de demoiselles qui se sont présentées, 22 ont été admises au stage, 11 messieurs ont été admis, mais 8 seulement accomplissent le stage.

Les *classes d'application* créées en 1916 ont donné déjà des résultats tout à fait encourageants. Les stagiaires ont même eu l'aimable idée, après leur examen final, d'écrire au Département pour le remercier de cette innovation. Profitant des expériences faites, on a amélioré le système du début en combinant les cours normaux avec l'enseignement de ces classes d'application, de sorte que la théorie et la pratique se prêtent un mutuel appui.

Divers *manuels scolaires* ont paru ou ont été revisés. La nouvelle grammaire française, due à M. Vignier, avec la collaboration d'une Commission intercantonale, et qui avait été adoptée par les cantons romands à la suite d'un concours, a été introduite dans les troisièmes années. Elle se substituera, au fur et à mesure, à l'ancien manuel. C'est un ouvrage fort bien fait et illustré avec goût. Un nouveau manuel d'allemand, rédigé par M. Lescaze, permet d'appliquer, dans les classes supérieures, une méthode plus intuitive et l'enseignement de l'écriture latine. Un livre de problèmes d'arithmétique et de comptabilité a été élaboré par une commission formée, entre autres, des maîtres de la classe complémentaire. Il sera utilisé aussi dans les écoles scondaires rurales. (*A suivre.*)

CHRONIQUE JURASSIENNE

Réclère. — Le 29 juillet, une plaque commémorative a été inaugurée à Réclère, en l'honneur de Pierre Jolissaint, qui, sorti du corps enseignant, a été un des promoteurs des chemins de fer du Jura.

Voici l'inscription de la plaque de marbre apposée au fronton de l'école du village :

PIERRE JOLISSAINT
1830-1896
Citoyen de Réclère
Promoteur des chemins de fer du Jura
Instituteur — Notaire — Avocat
Député au Grand Conseil et au Conseil national
Conseiller d'Etat
Directeur des chemins de fer du Jura bernois.

L'instituteur Pierre Jolissaint avait été révoqué par le gouvernement conservateur de 1850 à cause de ses idées libérales. H. Gobat.

*** **Court.** — Les instituteurs sortis de l'école normale de Porrentruy, en 1887, se sont rencontrés le 11 août dernier à Court, en réunion intime, pour remémorer leurs souvenirs d'antan. C'est à cette série qu'appartient Fernand Jabas, instituteur à Court depuis sa sortie de l'école normale. Les autorités communales ont profité de cette occasion pour offrir, en souvenir d'amitié et de reconnaissance, à leur excellent maître un superbe bronze d'art. H. Gobat.

*** **Asile pour arriérés.** — La section des Vieux Stelliens jurassiens a organisé, en faveur de l'asile des arriérés dont la construction est projetée à Delé-

mont, une vente de cartes postales et de petites fleurs. Cette vente a commencé, le dimanche 12 août, dans quelques localités du Jura bernois.

Le caissier de cette œuvre utile est M. Juncker, inspecteur de l'enseignement secondaire à Delémont ; il recueille tous les dons en faveur de l'asile projeté.

H. Gobat.

*** **Neuveville.** — Mlle Julie Guillaume, institutrice de la classe supérieure de l'école primaire de Neuveville, vient de célébrer le cinquantième anniversaire de son entrée dans l'enseignement.

Comme elle s'est refusée expressément à toute manifestation publique, une délégation de la commission d'école, accompagnée de l'inspecteur scolaire de l'arrondissement, s'est rendue chez elle pour lui exprimer la reconnaissance, les félicitations et les vœux des autorités scolaires et pour lui remettre les dons de la Municipalité (fr. 100) et de la Direction de l'Instruction publique du canton de Berne (fr. 50).

A. G.

*** **Amélioration de la situation économique du corps enseignant primaire.** — L'amélioration de la situation financière du corps enseignant bernois a fait l'objet d'une circulaire du Conseil exécutif aux préfets à l'intention des conseils municipaux et des commissions scolaires.

Dans sa séance du 30 mai, le Grand Conseil bernois a mis un crédit de 300 000 fr. à la disposition du gouvernement en vue d'allouer des indemnités de cherté de vie aux membres du corps enseignant primaire et secondaire les plus éprouvés par la maladie ou les charges de famille. Ce crédit de 300 000 fr., pour 1917, fait suite à un autre de 80 000 fr., distribué en 1916, qui a servi à verser des indemnités de 75 à 200 fr. à 690 instituteurs et institutrices les plus à plaindre.

« Le patron de l'instituteur, dit la circulaire, est la commune. A ce titre, celle-ci doit donner l'exemple du patron loyal, conscient du devoir moral, — à défaut d'obligation légale, — qui lui incombe à l'égard de ses employés, particulièrement dans les temps difficiles. »

C'est dans cet esprit que la circulaire adressée aux préfets recommande aux communes de venir en aide au corps enseignant, soit en relevant les traitements, soit en fixant des indemnités de vie chère. Il importe en outre que l'instituteur ne soit pas lésé dans les indemnités accordées pour le logement, le jardin, le bois, le terrain cultivable qui, d'après la loi, font partie intégrante du traitement d'un instituteur bernois.

La circulaire du gouvernement n'oublie pas les maîtresses d'ouvrages et les recommande à la sollicitude des autorités locales.

De son côté, le Comité central des instituteurs bernois a adressé, sous la date du 18 juin 1917, à tous les conseils communaux et à toutes les commissions scolaires une requête pour les engager à accorder au corps enseignant des indemnités de cherté de vie.

Le Comité central demande 300 fr. pour un instituteur marié, 150 fr. pour le célibataire et 25 fr. par enfant au-dessous de 18 ans.

Ces deux mouvements parallèles ont abouti, dans le Jura-Nord, à des assemblées de district qui ont eu lieu à Delémont, à Saignelégier, à Moutier, à Laufon, à Porrentruy et à Courtelary.

Ces réunions des délégués des conseils communaux et des commissions scolaires ont été généralement présidées par les préfets et elles ont montré beaucoup de sollicitude pour la situation embarrassée du corps enseignant. Les délégués de la société des instituteurs, les inspecteurs scolaires ont exposé la situation précaire de ces fonctionnaires communaux et recommandé chaleureusement de relever tant les traitements que les indemnités payées dans beaucoup de villages en lieu et place des prestations en nature.

Les idées directrices adoptées dans ces réunions peuvent se résumer comme suit :

« Pour améliorer la situation pécuniaire de l'instituteur, dont on n'apprécie pas toujours les efforts à leur juste valeur, les communes devront, autant que possible, mettre en pratique les conclusions suivantes :

» 1. Arriver à un traitement communal minimum de 1500 fr. se décomposant en 1000 fr. en espèces et 500 fr. valeur des prestations en nature.

» 2. *a*) L'indemnité de logement doit être de 250 fr. au minimum et augmenter suivant la catégorie à laquelle appartient la commune.

» *b*) L'indemnité de bois devrait être de 200 fr.

» *c*) L'indemnité pour le jardin et le terrain ne devrait pas être inférieure à 50 fr.

» *d*) L'instituteur a droit à une indemnité en espèces pour la moins-value des prestations en nature.

» 3. Le traitement communal des maîtresses d'ouvrages ne doit pas être inférieur au subside légal de l'Etat.

» Résolution générale : Les délégués recommanderont aux communes d'allouer, sous réserve d'acceptation par les assemblées municipales, à chaque membre du corps enseignant, une indemnité annuelle de cherté de vie de 300 fr. et de 25 fr. par enfant. »

Ces principes généraux ont été adoptés à l'unanimité par toutes les assemblées de district. Espérons qu'ils dirigeront les autorités locales dans le relèvement des traitements, et que le corps enseignant y trouvera un réconfort duns les temps difficiles que nous traversons.

H. Gobat.

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu la lettre suivante :

« Permettez à un instituteur fribourgeois de venir vous remercier pour la bonne réponse que vous avez donnée à la virulente critique de M. Oberson au sujet du Cours de langue Vignier. Cette critique a peiné les instituteurs fribourgeois.

» L'emplacement des batteries qui combattent l'entrée de ce charmant livre sur les bords de la Sarine est maintenant repéré. Ce n'est pas un fort inexpugnable. Quelques tirs de barrages ; un assaut à la baïonnette; bref, quelques procédés de guerre moderne auraient raison de la vieille artillerie encore braquée dans quelque faubourg de l'antique cité des Zæhringen.

» L'ardent défenseur du livre unique me fait l'effet du maître de maison qui dédaigne tout ce qui se pratique ailleurs que chez lui. « Nous ne broutons que

» des fleurs odoriférantes ; nous ne faisons que du miel qui égale le nectar..... »

» En fait de cours de langue, nous devrions, comme la mouche de la fable, reconnaître que « nous vivons comme nous pouvons et que la pauvreté n'est pas « un vice ». Donner à nos écoles l'avantage de bénéficier des travaux de nos voisins en leur tendant franchement la main serait besogne plus utile, plus agréable, plus conforme à la morale chrétienne qu'une critique aussi acerbe que malveillante d'un ouvrage qui est appelé à rendre de si bons services à l'enseignement primaire.

» N'en déplaise à M. Oberson : très nombreux sont les instituteurs fribourgeois qui possèdent le cours de langue Vignier et vous apprendrez avec plaisir que plus d'un inspecteur scolaire, actuellement en service actif, l'a chaudement recommandé à ses maîtres. Ils ne craignent pas, MM. nos inspecteurs d'aujourd'hui, *cet oreiller de paresse* que l'on retire de temps en temps du vieux bahut — probablement pour l'épousseter. Disons en passant que cette injure blesse l'instituteur fribourgeois.

» Depuis un quart de siècle, notre canton a fait de grands progrès dans le domaine scolaire. M. Oberson croit-il, comme ancien inspecteur scolaire, pouvoir attribuer cette marche en avant au fait de l'introduction du livre unique ? Si c'est là sa conviction, elle est en désaccord avec le titre d'homme d'école. Les progrès réalisés sont dus au travail opiniâtre du corps enseignant tout entier qui a résolument mis en pratique les principes d'organisation établis par le règlement de 1898. L'ordre du jour bien suivi et établi sur de bons principes psychologiques, la tenue régulière du Journal de classe, la préparation des leçons, l'ameublement de la salle de classe, la fourniture d'un matériel de classe nécessaire à un bon enseignement, la régularisation de la fréquentation, le prolongement de la scolarité, sont tout autant de facteurs qui ont puissamment contribué au développement de l'instruction. Tout ce travail s'est accompli au milieu de difficultés sans nombre, soulevées par l'introduction du trop fameux *livre unique* que nous sommes les seuls, sauf erreur, à garder encore. Soutenue par un manuel mieux adapté, méthodique, l'école fribourgeoise ferait mieux encore ; elle ne se verrait plus adresser cette critique cuisante faite par le bureau cantonal de statistique lors des derniers examens de recrues : « La note attribuée à la composition est seule la cause du recul. »

» Il faut reconnaître que M. Oberson a été un bon ouvrier de cette réorganisation. Il s'y est donné corps et âme. Aussi le verrait-on avec plaisir emboîter le pas de la pédagogie moderne et abandonner le dada du livre unique. »

PENSÉES

Un peuple qui sort de l'asservissement éprouve le besoin de proclamer ses droits, avant même de fonder son gouvernement.

Il ne suffit pas d'être grand homme, il faut venir à propos. MIGNET.

Les présents du despotisme sont toujours dangereux. MIRABEAU.

Sur les ailes du temps la tristesse s'envole. LA FONTAINE.

PARTIE PRATIQUE

LEÇON DE CHOSES

Pour les petits.

La groseille à grappe.

Matériel : Groseilles blanches et rouges (quelques grappes entre les mains des élèves qui sont invités à observer avec le plus grand soin).

Leçon : Qu'est-ce qu'une groseille ? — La groseille est le fruit du groseiller, petit arbrisseau que l'on cultive dans les jardins. — Quelle est la forme de la groseille ? Elle est ronde comme une boule. (Faire remarquer que ce n'est pas une boule parfaite, comme une bille, par exemple, mais qu'elle est un peu aplatie, un peu plus courte que large. — La longueur d'un fruit se mesure dans la direction de la queue où il s'attache.) — Comment est la queue de la groseille? Elle est verte, courte, ronde, un peu courbée, souvent tordue ; elle devient un peu plus large à l'endroit où elle s'attache au fruit. — Qu'y a-t-il à l'opposé du point d'attache? Il y a une petite bosse brune formée par les restes desséchés de la fleur. — Quel est l'aspect général de la groseille ? La groseille a une surface lisse, blanche ou rouge, très luisante, traversée de lignes fines blanchâtres, allant de la queue à la partie opposée du fruit. — Que voyez-vous à l'intérieur du fruit? Dans l'intérieur on distingue très bien (dans les groseilles blanches, surtout), les pépins au nombre de six à huit, parfois plus, parfois moins. Ces pépins sont attachés à de petites queues blanches dirigées en travers et qui vont rejoindre les lignes blanches dont on a parlé. — Qu'y a-t-il autour des pépins? Autour des pépins, il y a le jus de la groseille. — Quel est la saveur de ce jus? (Laisser manger quelques grains à chaque élève.) Le goût est acide, rafraîchissant et assez agréable.

Résumé : La groseille est le fruit du groseiller. C'est un petit fruit, rouge ou blanc, globuleux, un peu plus large que long. Sa queue est verte, courte, un peu recourbée. Son sommet porte les restes desséchés de la fleur. Son enveloppe est transparente, traversée de lignes fines, blanchâtres, auxquelles sont attachés les pépins. La groseille a une saveur acide, assez agréable.

Leçon : Comment les groseilles sont-elles attachées au groseiller? Elles sont attachées en grappe, c'est-à-dire réunies en assez grand nombre à une tige commune. — Les grains sont-ils tous de même grandeur. Les grains du haut de la grappe sont généralement plus gros que ceux qui se trouvent à l'extrémité. — Que fait-on avec les groseilles? On en fait d'excellents gâteaux, des confitures, des gelées, des sirops. — Comment fait-on la confiture de groseilles? En faisant cuire pendant un certain temps des groseilles bien nettoyées avec une quantité égale de sucre. — Comment se fait la gelée de groseille? En faisant cuire avec du sucre du jus de groseille auquel on ajoute souvent un peu de jus de framboise.

Résumé : Les groseilles sont attachées en grappe au groseiller. On les récolte en été. On en fait des gâteaux, des confitures, des gelées, des sirops.

Modelage et dessin. Groseilles, grappes de groseilles, gâteaux aux groseilles.

RÉDACTION — COMPOSITION

PETITES SCÈNES PRISES DANS LA VIE DE L'ENFANT.

a) *Degré moyen.*

36. Je me lave les mains.

SOMMAIRE : Je prépare les objets nécessaires. — Les mains savonnées, frottées, rincées, essuyées. — Le matériel remis en place.

SUJET TRAITÉ : Lorsque je veux me laver les mains, ce que je fais toutes les fois qu'elles sont sales, je prépare les objets dont j'ai besoin : une cuvette dans laquelle j'ai mis de l'eau propre, du savon et une serviette. Ensuite, je retrousse mes manches pour pouvoir plus facilement me laver les bras. Je trempe mes mains dans l'eau, et enduis de savon la paume, le dos, les doigts et les poignets. Je frotte partout avec soin principalement aux endroits tachés d'encre. Après cette première opération, je rince mes mains et mes bras en pleine eau. Je les essuie avec précaution, afin de les bien sécher. Je nettoie ensuite mes ongles, ce qui est très facile quand les mains sont encore un peu humides. Enfin, je jette l'eau savonneuse, essuie la cuvette et range tout ce dont je me suis servi.

37. La dînette.

SOMMAIRE : Vous avez fait une petite dînette avec quelques camarades. — Où et comment vous avez mis la table? — Qui servait? — Qui découpait? — Comment mangeait chacun de vous.

SUJET TRAITÉ : « Le couvert est mis. A table pour la dînette! »

C'est Thérèse qui sert. Elle est sérieuse, car des instincts de ménagère s'éveillent dans son cœur. Pierre découpe. Le nez dans son assiette et les coudes pardessus la tête, il divise avec effort une cuisse de poulet.

Mademoiselle Marthe mange avec élégance, sans bruit comme les dames. Pauline y fait moins de façons. Elle mange comme elle peut et tant qu'elle peut. Le petit chien Gyp est venu manger les restes et croquer les os.

La jolie chose que la dînette! — A. FRANCE.

38. Jean est tombé.

SOMMAIRE : Où? quand? comment? — Cause de sa chute. — Ses blessures. — Qu'a-t-il dit et qu'a-t-il fait après sa chute?

39. François a été mordu par un chien.

SOMMAIRE : François a la mauvaise habitude d'exciter les chiens qu'il rencontre dans la rue. Récemment, il s'est fait mordre au bras par un gros chien. Racontez la scène.

40. Marc a pleuré. (Louis a ri.)

SOMMAIRE : Quand? (ce matin). — Où (à l'école). — Pourquoi? (il n'a pas su sa leçon — des grimaces d'un camarade).

41. Pour cirer les bottines de maman.

SOMMAIRE : Je prépare brosses, cirage, chiffon de laine. — J'enlève la boue et la poussière. — Je prends du cirage. — Je l'étends soigneusement. — Je frotte avec une brosse douce. — Je donne un beau brillant avec une étoffe de laine.

42. Marie prépare le café.

Sommaire : Marie prend le moulin et la boîte qui contient le café grillé. — Comment elle moud. — Où elle verse la poudre. — Elle a fait bouillir de l'eau. — Qu'en fait-elle? — Que sent-on bientôt.

43. Pour laver une bouteille.

Sommaire : Ce que veut faire Lucien. — La bouteille dans le seau. — La bouteille penchée. — Ce qu'on entend. — Les bulles. — La brosse. — Le goulot en bas. — La bouteille est rincée à l'eau pure.

Sujet traité : Lucien veut laver une bouteille. Il la met dans le seau. Elle se couche et flotte à la surface de l'eau. Alors il couche la bouteille de manière que le goulot se trouve au-dessous de l'eau. On entend des glouglous, des bulles d'air s'échappent du goulot. Elles soulèvent l'eau et viennent crever à la surface. Au fur et à mesure, la bouteille s'emplit. Maintenant, elle ne flotte plus, elle reste au fond du seau. Lucien la saisit ; il y enfonce une petite brosse, il frotte les parois de la bouteille. L'eau s'agite et forme de l'écume. Lucien retire sa brosse et redresse la bouteille, le goulot en bas. L'eau s'échappe en faisant de nouveaux glouglous. Enfin, Lucien rince la bouteille avec de l'eau pure.

b) *Degré supérieur.*

37. Je fais du café.

Sommaire : Je fais chauffer de l'eau. — Je mouds du café et le place dans un filtre. — Je verse l'eau bouillante. — Ce que l'on entend. — Ce que l'on sent. — Le café dissous. — Je sers le café.

Sujet traité : J'aime bien faire le café. Je fais bouillir une certaine quantité d'eau dans une casserole en aluminium. Je prends des grains de café grillés et les mouds soigneusement. Je place la poudre dans la partie supérieure d'un filtre. Quand l'eau bout, je la verse lentement sur le café. On l'entend qui tombe goutte à goutte dans la partie inférieure. Bientôt, on sent la bonne odeur du café. De temps en temps, j'enlève le couvercle et regarde dans le filtre ; parfois, je frappe dessus à petits coups pour que l'eau passe plus vite. Quand toute l'eau a passé, elle est devenue noire, car elle a dissous une partie du café. J'appelle alors mes parents et je leur sers un café bien chaud dans de jolies tasses blanches.

38. Comment j'ai appris à lire.

Sujet traité : J'avais quatre ans ; grand'mère me gardait presque toujours avec elle. Elle me paraissait si admirable lorsqu'elle prenait ses lunettes et lisait son journal que je résolus de l'imiter. Pendant son absence, je me saisis des fameuses lunettes et d'un livre et je m'assis très sérieuse dans un petit coin. Les lunettes de grand'mère me faisaient mal aux yeux et les petits signes noirs voltigeaient sur le papier sans me rien dire. Quand bonne maman arriva, elle ne put s'empêcher de rire en me voyant et m'expliqua qu'on se servait de lunettes quand on ne pouvait voir assez distinctement les caractères imprimés, mais qu'il fallait savoir lire pour attacher un sens à tous ces signes.

« Apprends-moi à lire, dis ? » demandai-je résolument. Parole imprudente !

On m'acheta *Mon premier Livre*, orné d'images, mais qui me coûta bien des larmes. Grâce à la patience de grand'mère, je distinguai peu à peu les divers signes et je connus les lettres. Que de fois, en voyant minet s'avancer ronronnant pour frotter sa tête contre mes genoux, j'avais envie de jouer avec lui ! Mais le doigt de grand'mère suivait la ligne noire : « *li li a mal lu ; a mi li ra.* » Je me remettais au travail le cœur un peu gros. Bientôt, je pus lire des phrases et parfois je répétais à ma poupée la leçon qu'on venait de me faire : « *Emilie a amené une dame à l'école ; ma tirelire est vide ; le canari est sur la galerie, il se régale de salade.* »

39. La casquette qui s'envole.

Sommaire : Un grand vent : poussière, branches des arbres, feuilles. — Une rafale. — Ma casquette ; mes mains, trop tard ! — Sur la route ; je cours après ma casquette. — Dans le fossé. — Casquette repêchée ; dans quel état ? — (Voyez la scène en imagination ; cherchez à décrire les gestes.)

40. Un jeu dangereux.

Sommaire : *a*) Alice promène sa jeune sœur dans une petite voiture. — Pour s'amuser, elle pousse la voiture avec force et l'abandonne à elle-même. La rue est en pente : résultat. — La punition. — Bonnes résolutions.

b) Paul s'est fait une fronde. — Il joue. — La pierre dans une vitre. — Le père de Paul doit payer les dégâts. — Punition. — Conclusion.

RÉCITATION

Au Travail !

Au travail ! au travail ! Qu'on entende partout
Le bruit sain du travail et d'un peuple debout.
Que partout on entende et la scie et la lime,
La voix du travailleur qui chante et qui s'anime !
Que la fournaise flambe et que les lourds marteaux,
Nuit et jour, et sans fin, tourmentent les métaux !
Au fond d'un atelier, rien n'est plus noble à voir
Qu'un front tout en sueur, un visage tout noir,
Un sein large et bronzé que la poussière souille,
Et deux robustes bras tout recouverts de houille !
Au travail ! Au travail ! A l'œuvre ! Aux ateliers !
Et vous, de la pensée habiles ouvriers,
A l'œuvre ! Travaillez tous dans votre domaine
La matière divine et la matière humaine !
Inventez, maniez, changez, embellissez,
La Liberté jamais ne dira : C'est assez !

Brizeux.

COMPTABILITÉ

5. Note d'un tonnelier.

Le tonnelier Rodolphe Walter a exécuté pour le compte de M. Louis Dubois les travaux suivants, pendant le premier semestre 1917.

Le 7 mars, il a transvasé à double 3650 l. de vin blanc, à fr. 0,40 l'hl., lavé 2 vases à fr. 1,50 l'un et fourni du suif, du soufre, etc., pour fr. 0,80. Le 12 du même mois, il a décavé, en les mesurant, 1100 litres de vin rouge, à fr. 0,30 l'hl ; il a lavé le vase pour fr. 1,20, fait l'expédition du vin, pour fr. 3, et loué un fût pour la somme de fr. 4. Le 4 avril, il a lavé et rempli 550 bouteilles de vin blanc, à fr. 0,05 l'une, fourni 550 bouchons à fr. 3 le cent, étiqueté et rangé les bouteilles à raison de fr. 1 le cent, nettoyé et soufré un tonneau pour fr. 0,80. Le 12 mai, il a réparé un vase, ce qui a demandé 8 h. de travail à fr. 0,90. Il a fourni en outre un cercle en fer de 3 ½ kg. à fr. 1,40 le kg., une douve en chêne de 2,4 m. de long et 2 dm. de large à fr. 15 le m², des clous et d'autres fournitures pour fr. 0,70. Le 7 juin, il a décavé 3000 l. de vin à fr. 0,30 l'hl., transvasé 600 l. à fr. 0,40 l'hl. lavé 2 tonneaux à fr. 1,50 l'un, nettoyé la cave, ce qui lui a pris 4 h. à fr. 0,90, fourni du soufre et une bougie pour 0,60.

Etablissez sa note, en tenant compte d'une augmentation de 15 %.

N. B. — Avec le renchérissement de la vie, la plupart des maîtres d'état ont dû *augmenter* leurs tarifs. Ils font figurer sur la note les anciens prix, mais ils les majorent du 10 %, 15 %, 20 %, 30 %, etc.

Monsieur Louis Dubois, à Rodolphe Walter, tonnelier. Doit

1917				F. C.
Mars	7	Transvasé à double 3650 l. de vin blanc	à fr. 0,40 l'hl.	14.60
»	»	Lavé 2 vases	à » 1,50	3.—
»	»	Fournitures : suif, soufre, etc.,		0.80
»	12	Décavé, en mesurant, 1100 l. vin rouge	à » 0,30 l'hl.	3.30
»	»	Lavé le vase,		1.20
»	»	Fait l'expédition du vin,		3.—
»	»	Location d'un fût,		4.—
Avril	4	Lavé et rempli 550 bouteilles de vin blanc à fr. 0,05 la bouteille,		27.50
»	»	Fourni 550 bouchons	à » 3,—le cent	16.50
»	»	Etiqueté et rangé 550 bouteilles	à » 1,— »	5.50
»	»	Nettoyé et soufré un tonneau		0.80
Mai	12	Pour réparer un vase, 8 h. de travail	à » 0,90 l'h.	7.20
»	»	Fourni un cercle en fer 3 ½ kg.	à » 1,40 le kg.	4.90
»	»	» une douve de chêne, 2,4 m. × 0,48 m²	à » 15,— le m²	6.40
»	»	Clous et autres fournitures,		0.70
Juin	7	Décavé 3000 l. de vin,	à » 0,30 l'hl.	9.—
»	»	Transvasé 600 l. »	à » 0,40 »	2.40
»	»	Lavé 2 vases	à » 1,50 l'un	3.—
»	»	Nettoyé la cave, 4 h.,	à » 0,90 l'h.	3.60
»	»	Fournitures diverses : soufre, bougie,		0.60
			Total Fr.	118.—
		Augmentation 15 %	»	17.70
F. Meyer.			Net Fr.	135.70

LE DESSIN à L'ÉCOLE PRIMAIRE

(*Degré supérieur.*)

Composition décorative ; broderie anglaise et broderie Richelieu. C'est surtout aux jeunes filles du degré supérieur que s'adressent les deux planches ci-jointes.

Une différence assez sensible est à signaler entre les deux genres de broderies : « Dans la broderie anglaise les motifs feuilles, fleurs et fruits sont découpés, ajourés, c'est-à-dire qu'une fois achevés ils forment des trous dans la toile représentés par le noir dans les dessins fig. 1 à 6 ; tandis que dans la broderie Richelieu les contours des motifs sont découpés et remplacés par des brides ou barrettes. L'effet est par conséquent très différent.

Pour les applications en broderie anglaise faire une étude aussi complète que possible d'un joli rameau de sorbier, les feuilles comme les fruits exigent fort peu de modifications pour la décoration qui nous intéresse.

Composition. — Donner la forme d'un ou plusieurs objets à décorer, soit un coin de mouchoir ou de nappe ; un couvre théière, un sac ou une bavette en montrant si possible un objet exécuté en broderie.

Recommander surtout une grande simplicité dans la composition qui, sans cela, serait inexécutable. Chaque foliole, fleur ou fruit, chaque élément quel-

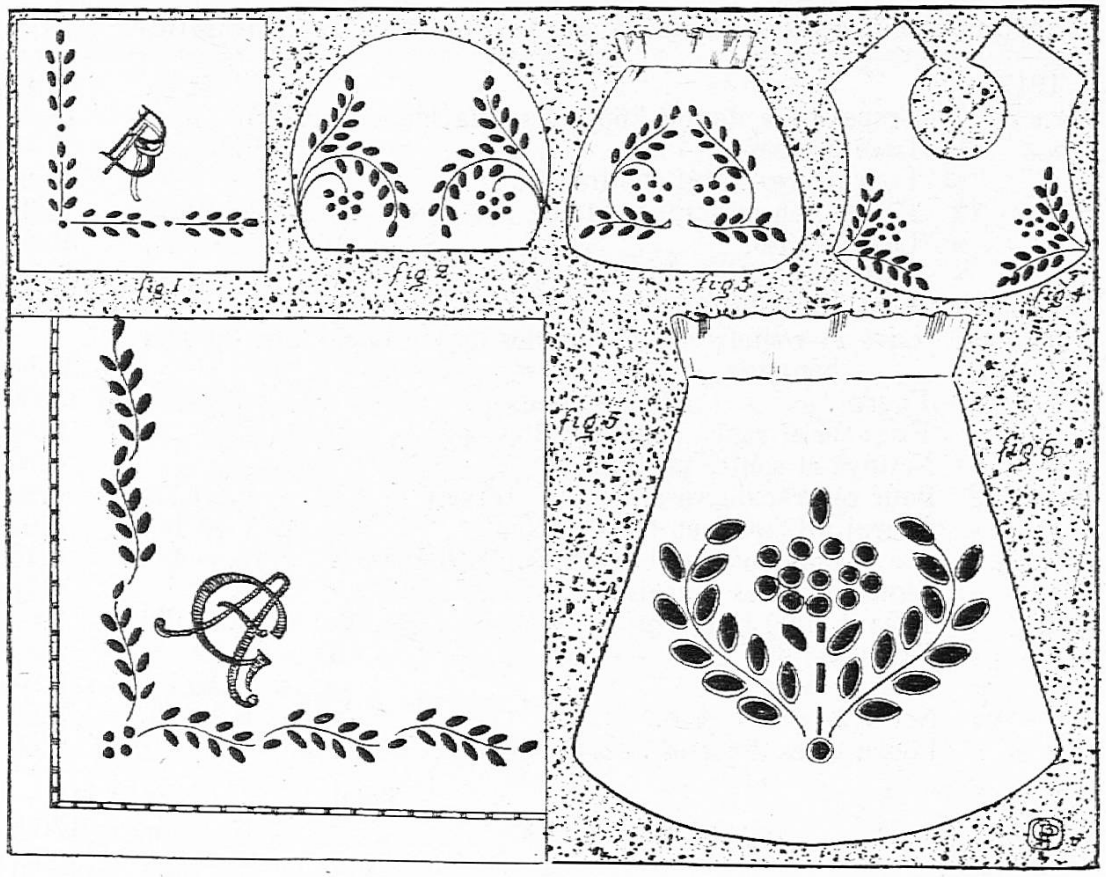

conque formant la décoration doivent être isolés les uns des autres, afin de conserver une certaine solidité à la broderie.

Pour la fig. 1 coin de mouchoir ou nappe, faire au tableau noir quelques croquis très simples pour montrer les effets divers que l'on peut obtenir en plaçant les feuilles simplement bout à bout, ou encore en cherchant le mouvement ondulé comme dans le motif agrandi, fig. 5.

La décoration d'un couvre-théière peut faire l'objet d'une leçon très intéressante soit par la simple recherche de l'objet à décorer, soit par la décoration elle-même, car toutes les élèves peuvent chercher une composition différente : motif unique placé au milieu ou motifs opposés, fig. 2.

Les indications du maître se réduiront au strict nécessaire, afin de laisser aux élèves le plus d'initiative possible.

La décoration du sac, fig. 3, peut parfaitement bien s'adapter à celle du couvre-théière ou inversement.

Chercher la décoration et la forme d'une bavette sera très captivant pour la grande sœur, fig. 4.

Quand la décoration d'un objet est bien arrêtée, l'élève l'exécutera autant que possible en grandeur naturelle, soit prête à être exécutée sur toile.

Le double trait du motif décorant le sac, fig. 6, indique la largeur du feston dont il est inutile de marquer le point.

Les dessins peuvent être faits comme dans la planche, en noir sur blanc ou encore avec une teinte quelconque.

En supposant qu'une des élèves veuille exécuter la broderie de son dessin, elle devra reporter ce dernier sur toile au moyen du papier gras bleu ou encore en employant le procédé suivant : Piquer tous les contours du dessin avec une aiguille, puis le décalquer sur la toile en frottant avec un tampon une poudre fine (charbon pilé); ce charbon en passant à travers les petits trous nous donnera les contours du dessin que l'on précisera avec le crayon.

Si le report doit se faire sur de l'étoffe foncée on prendra du talc ou de la craie pilée.

Broderie Richelieu. — Composition d'un petit tapis ou d'un coussin en prenant comme élément la ronce, plante à tige souple se prêtant à toutes sortes de combinaisons et mouvements gracieux. L'étude est naturellement plus difficile que celle du sorbier et doit subir une plus grande transformation dans les applications décoratives. Comme pour la broderie anglaise ne mettre aucun détail faisant peut-être bien dans le dessin mais étant inexécutable en pratique.

Une condition essentielle à observer dans cette broderie, c'est que les pleins doivent dominer sur les vides, afin d'avoir un travail donnant l'impression de solidité. On cherchera par exemple à ce qu'une partie du motif s'attache au fond comme la feuille du décor, fig. 10; ceci pourrait se faire aussi avec la fleur.

Le maître fera au tableau noir quelques croquis en montrant le parti que l'on pourra obtenir avec cette plante si décorative, mais il ne fera pas d'esquisses aussi poussées que celles des fig. 7, 8 et 9; les feuilles seront indiquées dans leur mouvement seulement et les fleurs ou les baies par des cercles.

L'esquisse achevée, l'élève reportera son dessin sur du papier de couleur un peu foncé puis cherchera l'effet au moyen de gouache blanche ou légèrement colo-

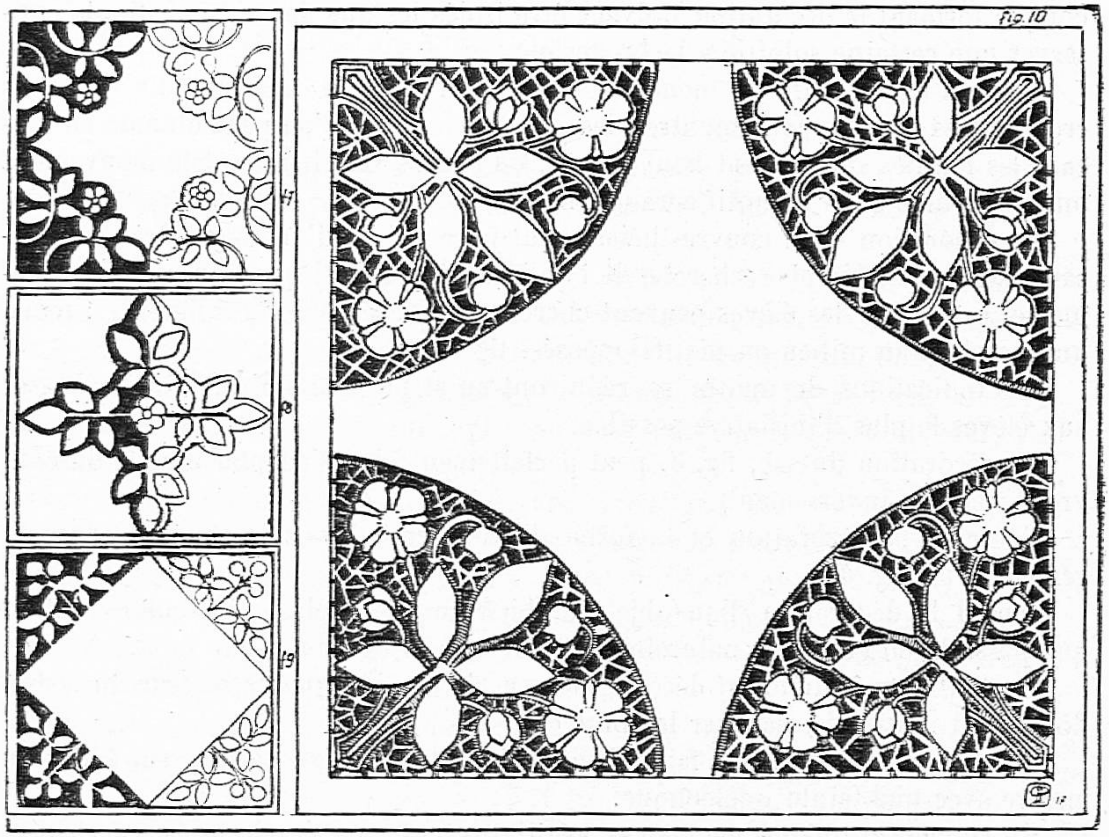

rée et délayée dans beaucoup d'eau; cette teinte sera passée sur tout le dessin, sauf sur les parties devant recevoir les brides, puis elle repassera une teinte plus épaisse sur les bords pour marquer les festons; enfin avec un pinceau fin elle marquera les brides ou barrettes.

Le papier foncé devient en quelque sorte un fond sur lequel on pose un tapis brodé.

Les effets très variés que l'on peut obtenir ainsi sont simples et très intéressants.

L'exécution du dessin peut aussi se faire de même façon que dans la planche ci-jointe soit en noir et blanc; le dessin est reporté sur du papier blanc, puis passé à l'encre de chine et les brides sont faites avec de la gouache.

Le report sur étoffe se ferait de même façon que pour la broderie anglaise.

En général la broderie Richelieu se détache toujours sur un fond de couleur différente faisant l'office de transparent. G. Payer.

PENSÉES

La simplicité affectée est une imposture délicate. La Rochefoucault.

Les conseils agréables sont rarement des conseils utiles. Massillon.

Les belles actions cachées sont les plus estimables. Pascal.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A. LAUSANNE.

HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE

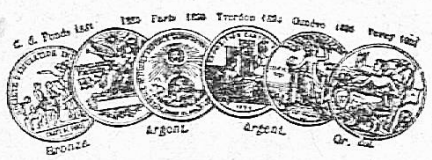

Récompenses obtenues aux Expositions pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.

Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral).

— BIJOUX FIX —

Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1er titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**

Classes de raccordement
internat et externat

Pompes funèbres générales

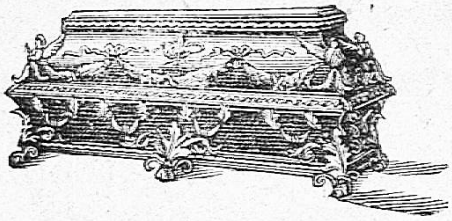

Hessenmuller-Genton-Chevallaz
S. A.
LAUSANNE Palud, 7 Chaucrau, 3
Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs de la Société Pédagogique Vaudoise.

Maier & Chapuis

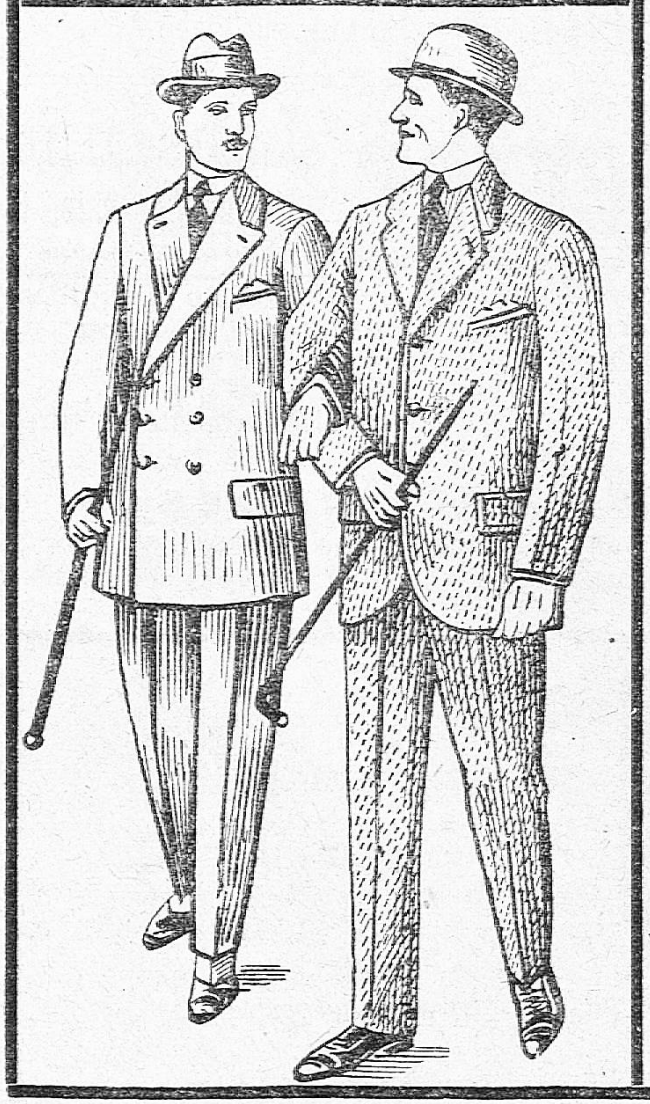

MAISON MODÈLE

Rue et Place du Pont, Lausanne

VETEMENTS

Façon moderne, sur mesure et confectionnés, pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.

PARDESSUS

et

Manteaux de Pluie

CHEMISERIE

et

Sous-Vêtements
Cravates
Bretelles

10 % au comptant aux instituteurs de la S.P.V.

FRANCILLON & Cie

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT

LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Cours préparatoire aux examens pour le brevet spécial primaire supérieure et Cours de perfectionnement pr les maîtres primaires supérieurs en fonctions

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud, dans sa séance du 13 avril 1917, a promulgué un nouveau règlement pour les examens en vue de l'obtention du diplôme spécial pour l'enseignement primaire supérieur. Un nouveau programme pour les dits examens a été élaboré. Dans le but de faciliter les institutrices et les instituteurs primaires qui désirent se préparer à subir ces épreuves, le Département de l'Instruction publique, service de l'enseignement primaire, **organisera des cours gratuits**. Ils seront donnés, à Lausanne, du 24 septembre au 13 octobre 1917. **Les maîtres primaires supérieurs en fonctions sont invités à les suivre comme cours de perfectionnement.**

Les branches suivantes seront traitées en 1917 :

Pédagogie, psychologie, questions actuelles: **9 h**. Prof. : M. M. **Millioud,** prof. à l'Université ; **Savary**, Directeur des Ecoles normales.

Français : Littérature : 12 h. : M. **Freymond**, prof. aux Ecoles normales vaudoises. Histoire de la langue : 6 h. : M. le Dr **Ed. Vittoz**, ancien Directeur de l'Ecole nouvelle de Chailly.

Allemand : Littérature et grammaire : 12 h. : M. le Dr Hans **Schacht**, maître d'allemand au Collège classique et au Gymnase.
Méthodologie : 6 h. : M. Ernest **Briod,** maitre d'allemand, rédacteur en chef de l'*Educateur*.

Mathématiques : 18 h. : M. **May**, directeur du Collège scientifique.

Physique : Mécanique et électricité : 12 h. : M. le Dr **Perrier**, prof. à l'Université de Lausanne.

Chimie générale : 8 h. : M. le Dr **Porchet,** prof. à l'Université et directeur de l'Ecole d'agriculture.

Chimie agricole : 6 h. : M. **Chavan** : Prof. à l'Ecole d'agriculture et à l'Ecole normale.

Les membres du corps enseignant qui désirent suivre ces cours doivent adresser leur inscription au Département de l'Instruction publique, service de l'enseignement primaire, avant le 6 septembre prochain. Le Département se réserve de faire un choix parmi les personnes inscrites si celles-ci sont trop nombreuses.

Département de l'Instruction Publique.

Service de l'enseignement primaire.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires,** à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

TOUT

ce qui a rapport
ou concerne la

MUSIQUE

les

Instruments et leurs Accessoires

en tous genres

HARMONIUMS

et

PIANOS droits et à queue

TRÈS GRAND CHOIX ET POUR TOUTES LES BOURSES

chez

FŒTISCH FRÈRES S. A.

à Lausanne, Vevey et Neuchâtel

LIBRAIRIE THÉATRALE

Prix spéciaux pour Instituteurs, Pensionnats et Prof. de Musique.

LIBRAIRIE MUSICALE

Lausanne. — Imprimeries Réunies (S. A.) — J. Cordey, éditeur.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

LIIme ANNÉE. — N° 36-37. LAUSANNE — 15 septembre 1917.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.

Editeur responsable,

Compte de chèques postaux N° II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **L. Grobéty**, instituteur, Vaulion.
JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Délémont.
GENÈVE : **W. Rosier**, conseiller d'Etat.
NEUCHATEL : **H.-L. Gédet**, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr. ; Etranger, 7 fr. 50
PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

Editions ATAR — GENÈVE

Livres en usage dans les Universités, Collèges, Ecoles secondaires, primaires et privées de la Suisse romande.

ARZANI, *prof.* *Grammaire italienne*	Fr.	3.—
» » *Anthologie italienne*	»	3.—
CHOISY, L., *pasteur.* *Manuel d'instruction religieuse, 4me édition.*	»	0.75
CLIFT. J.-A. *Manuel du petit solfégien.*	»	0.95
CORBAZ, André. Exercices et problèmes d'arithmétique, 1re série, Livre de l'élève	»	0.80
» » » » Livre du maître	»	1.40
» » » 2me série, Livre de l'élève	»	1.20
» » » » Livre du maître	»	1.80
» » » 3me série, Livre de l'élève	»	1.40
» » » » Livre du maître	»	2.20
Calcul mental	»	2.20
Manuel de géométrie.	»	1.70
DÉMOLIS, *prof.* *Physique expérimentale*	»	4.50
DENIS, Jules. *Manuel d'enseignement antialcoolique (77 fig. et 8 pl. litho.)*	»	2.—
DUCHOSAL, M. *Notions élémentaires d'instruction civique, édit. complète*	»	0.60
» » » » » » *réduite*	»	0.45
EBERHARDT, A., *prof.* *Guide du violoniste*	»	1.—
ELZINGRE, H., *prof.* Manuel d'instruction civique (2me partie : Autorités fédérales)	»	2.—
ESTIENNE, H. *Pour les tout petits, poésies illustrées*	»	2.—
GAVARD, A. *Livre de lecture, degré moyen*	»	1.50
GOUÉ (Mme) et GOUÉ, E. *Comment faire observer nos élèves?*	»	2.25
GROSGURIN, *prof.* *Cours de géométrie*	»	3.25
JUGE, M. *prof.* *Notions de sciences physiques*	»	2.50
Leçons de physique, 1er livre : Pesanteur et chaleur	»	2.—
» » *2me livre : Optique*	»	2.50
Leçons d'histoire naturelle.	»	2.25
Leçons de chimie.	»	2.50
Petite flore analytique (à l'usage des écoles de la Suisse romande).	»	2.75
LESCAZE, A., *prof.* *Premières leçons intuitives*	»	1.80
Manuel pratique de langue allemande, 1re partie	»	1.50
» » IIme partie	»	3.—
» » Ire partie, professionnelle	»	2.25
» » IIme partie, professionnelle	»	2.75
Lehr- und Lesebuch für den Unterricht in der deutschen Sprache		
1re *partie.*	»	1.40
2me *partie.*	»	1.50
3me *partie.*	»	1.50
MALSCH, A. *Les fables de la Fontaine (édition annotée).*	»	1.50
MARTI, A. *Livre de lecture, degré inférieur*	»	2.50
MARTI et MERCIER. *Livre de lecture, degré supérieur*	»	3.—
PITTARD, Eug., *prof.* *Premiers éléments d'histoire naturelle*	»	2.75
PLUD'HUN, W. *Comment prononcer le français?*	»	0.50
» *Parlons français.*	»	1.—
POTT, L. *Geschichte der deutschen Literatur*	»	4.—
SCHUTZ, A. *Leçons et récits d'histoire suisse*	»	2.—
THOMAS, A., *pasteur.* *Histoire sainte*	»	0.65

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

PLACES PRIMAIRES AU CONCOURS

INSTITUTEURS : Bavois : fr. 1800.—, plus logement, jardin et 6 stères de bois à charge de chauffer la salle d'école ; 21 septembre. — **Villette, Aran :** fr. 1800.—, logement, jardin et combustible nécessaire au chauffage de la salle d'école ; 21 septembre.

INSTITUTRICES : Blonay : fr. 1200.—, logement, jardin, plus 4 stères de bois à charge de chauffer la salle d'école ; 21 septembre. — **Ormont-Dessous : Le Sépey :** fr. 1200.—, plus fr. 220.— d'indemnité de logement et de plantage, et bois nécessaire au chauffage de la salle d'école ; 21 septembre. — **Yvorne :** fr. 1400, peur toutes choses, plus 2 augmentations quinquennales de fr. 50.— chacune et 8 stères de hêtre à charge de chauffer la salle d'école ; 21 septembre. — **Champtauroz :** maîtresse de travaux à l'aiguille ; fr. 300.— pour toutes choses ; 21 septembre. — **Aubonne :** fr. 1000.— et autres avantages légaux ; 25 septembre. — **Epalinges (Croix-Blanche) :** fr. 1200.— et autres avantages légaux ; 25 septembre. — **Epalinges :** travaux à l'aiguille ; fr. 300.— pour toutes choses ; 25 septembre.— **La Rogivue :** fr. 1200.—, logement, plantage, 100 fagots et 2 stères de tourbe à charge de chauffer la salle d'école ; 25 septembre.

Lausanne : Les postes suivants sont au concours :

1. Maître spécial d'allemand aux écoles primaires. 24 heures hebdomadaires de leçons.

De fr. 108.— à fr. 133.50 l'heure annuelle, pour toutes choses, suivant années de service dans le canton, plus primes pour années au service de la commune de Lausanne et retraite communale supplémentaire éventuelle.

Les postulants doivent être porteurs du brevet de capacité cantonal pour l'enseignement primaire ou d'un titre reconnu équivalent et justifier de la pratique nécessaire pour l'enseignement de l'allemand.

2. **Institutrice à Vers-chez-les-Blanc :** fr. 1700 — à fr. 2300.— par an, pour toutes choses, suivant années de service dans le canton, plus primes pour années au service de la commune de Lausanne et éventuellement retraite supplémentaire communale.

3. **Trois maîtresses d'écoles enfantines en ville :** de fr. 1200.— à fr. 1800.— par an, pour toutes choses, suivant années de service dans le canton, plus primes pour années au service de la commune de Lausanne et éventuellement retraite communale.

Les titulaires sont tenus d'habiter le territoire de la commune.

Les candidates sont invitées à s'abstenir de toute démarches personnelles.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Allocations pour renchérissement de la vie

En vue du paiement prochain, au personnel enseignant primaire, des allocations extraordinaires pour renchérissement de la vie (allocations de 1917), le Département de l'Instruction publique prie Mmes les institutrices et MM. les instituteurs de bien vouloir lui signaler, sans retard, tous les changements (mariages, naissances, décès, etc.), survenus dans leur famille, pendant le courant de l'année.

Il a été pris note des changements déjà annoncés.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

RENTRÉE DES CLASSES

Ouvrages scolaires.

A l'occasion de la rentrée des classes nous nous permettons de signaler à l'attention du corps enseignant le

CATALOGUE GÉNÉRAL DES PUBLICATIONS DE LA LIBRAIRIE PAYOT & Cie.

Ce catalogue général se présente sous la forme d'une élégante brochure de plus de 100 pages. La matière est divisée en deux parties principales : **LITTÉRATURE GÉNÉRALE** et **ENSEIGNEMENT**. Elles comprennent chacune de nombreuses subdivisions. Une table alphabétique des auteurs facilite les recherches. Les ouvrages ne sont pas simplement présentés en une sèche énumération, mais, pour les plus importants du moins, le catalogue donne soit la table des matières, soit une notice analytique, soit des extraits caractéristiques des jugements de la presse.

Ces notices orientent parfaitement le lecteur et lui permettent de choisir dans les volumes annoncés ceux qui répondent le mieux à son attente. A ce titre, cette édition du catalogue rendra de réels services à toutes les personnes en quête de renseignements bibliographiques.

Notre catalogue général sera adressé gratis et franco à toute personne qui nous en fera la demande.

Nous enverrons également volontiers à l'examen tous les ouvrages mentionnés au catalogue.